

## Identification et mobilisation des biens vacants et sans maîtres (BVSM)

**Territoire concerné : Isère (38)**

### Type(s) de problème(s) traité(s) :

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Regroupement foncier de petites propriétés | <input type="checkbox"/> Mise à jour du cadastre      |
| <input checked="" type="checkbox"/> Biens vacants et sans maître    | <input type="checkbox"/> Biens non délimités          |
| <input type="checkbox"/> Communalisation de forêts sectionales      | <input type="checkbox"/> Diagnostic foncier forestier |
|   | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :           |

**Pilote : Département de l'Isère**

Période de réalisation : Années 2019 et 2020

Autres acteurs : EPCI locaux

### Description synthétique de l'action

Financement d'une étude dans le cadre d'une stratégie foncière (aidée via la mesure 16-72 du PDR) sur le Sud Isère (2 EPCI). Les objectifs de l'étude sont donc :

- ✓ de remettre en gestion des parcelles actuellement en déshérence,
- ✓ d'augmenter le patrimoine forestier d'une commune ou de permettre à des propriétaires privés d'agrandir leurs unités de gestion,
- ✓ de travailler en lien avec le foncier agricole car il peut aussi être pertinent de récupérer les parcelles vacantes et sans maître agricoles sur une commune.

### Retour d'expérience

#### Ce qui a bien fonctionné :

Validation de la méthodologie pour pouvoir la reproduire ensuite facilement sans bureau d'étude.  
L'implication de certaines communes dans le projet.

#### Difficultés rencontrées :

Retard pris suite COVID.  
Lien difficile avec le service de la publicité foncière.  
Déception de certaines communes (tous les BVSM potentiels intéressants étaient en fait des successions en cours de régularisation).

#### Résultats chiffrés de l'action :

**2019** : BVSM « potentiels » : 1013 ha sur 70 communes.

**2020** : pas encore finalisé mais peu de surfaces intéressantes au final (qqes ha seulement)

#### Coût de l'action (€ ou nombre de jours) :

**2019** : marché de 15 000 € HT qui couvre les 2 années de travail.

*Une page maximum SVP*